

1

Récit des Evénements qui se sont passés depuis la Bataille de Waterloo, jusqu'à la entrée du Roi à Paris.

Lorsqu'après la bataille de Waterloo, Napoléon
revint à Paris, son retour inattendu confirma les
désastreuses nouvelles qui commençaient déjà à transpirer.
Dans ce premier moment la consternation fut générale.
L'invasion à laquelle la France ne pouvait plus
échapper, jeta dans les esprits une inquiétude sourde.
Bientôt chacun envisagea de plus près ce qu'il
avait à craindre, ou à espérer, et les opinions
jusqu'alors comprimées se prononcèrent davantage,
mais toujours avec retenue, car tout présageait
une crise. Cette crise subite apprenait que
l'homme qui avait conquis l'Europe était à jamais
vaincu, mais on ne pouvait croire qu'à vingt quatre
heures de là son rôle fut fini, et que celui qui avait
tant occupé le monde, put tomber une seconde
fois du trône, d'une manière si prompte et si
praisible.

Dès le vingt juin, veille de son retour, le
bruit d'une défaite avait circulé dans Paris, le soir
de ce jour, le Prince Joseph reçut un courrier de
l'Empereur, qui annonçait seulement la perte de
la bataille, et apportait l'ordre de convoquer le conseil
des Ministres pour les en instruire. à Minuit arriva

Un second courrier: on sut alors avec certitude que tout le matériel de l'armée était perdu, que les corps étaient débandés, et le désordre tel, qu'on regardait comme impossible de rallier l'armée sous les places fortes. L'Empereur désignait Sissou comme le premier point de réunion. Sa lettre prescrivait quelques mesures d'ordre, et le secret sur son retour qui devait suivre de près le Courier. Le Prince Joseph en donnant ces détails aux Ministres, les engagea à se tenir prêts à assister au Conseil aussitôt l'arrivée de l'Empereur.

Il arriva en effet le 21 Juin, vers sept heures du matin, dans une Poiture appartenant au Duc de Dalmatie, tous ses Equipages, sans exception, ayant été perdus; Le Grand Maréchal Bertrand, était avec lui, les Généraux Drouot, Flahaut, Labédoyère, Le Duc de Bassano, et un secrétaire le suivaient immédiatement dans des Calèches. Il descendit à l'Hotel; un des grands officiers se trouva au porron pour le recevoir.

L'Empereur paraissait fort soucieux, son premier mot fut: « Oh bien! (x x x x) Voilà un grand événement! Une bataille perdue.....
Comment la nation supportera elle ce revers.
et les Chambres me secourront elles? Cela fut dit en traversant les salons, arrivé dans son

2

Cabinet, il Demanda un bain. Il était très
fatigué, et tantôt marchait, tantôt s'étendait
sur un canapé, mais sans s'interrompre. « C'est
le matériel est perdu, continua-t-il toute l'artillerie
c'est là la plus grande perte! L'armée
avait fait des prodiges l'affaire était
gagnée, l'ennemi battu sur tous les points,
le Centre des Anglais tenait seul et la
journée finie, l'armée a été saisie de terreur
C'est inexplicable!

Ensuite il discuta de ce qu'on savait
de ce qu'on disait à Paris; de l'effet présumé
que produirait l'ornement sur les Chambres
et sur la Nation. Son bain prêt, il y entra;
il était souffrant respirait difficilement, et
s'en plaignait: « J'étouffe » disait-il
fréquemment. toutefois il continuait à parler, et
et demanda plusieurs fois, avec impatience, si le
duc de Bassano, qui le suivait, était arrivé.
Ce ministre avait le bulletin de la bataille, et
l'Empereur, fatigué sans doute de raconter de si
sâcheux détails, dit plusieurs fois: « qu'elle
pièce expliquait tout. » Il fit appeler le
Comte Regnault de St. Jean d'Angely, et parla
de réunir les deux Chambres dans la salle des
Représentants, et de s'y rendre en cérémonie, pour y
exposer lui-même, la situation des choses.

Son inquiétude sur les dispositions de ce assemblée
était très vive. Que feront-elles ? répétait-il.
il pensait que les membres les plus marquans de celle
de représentants lui seraient vivement opposés,
et il nomma dans ce sens M. M. De la Fayette,
Lanjuinais, Flaugergues, et quelques autres, mais
sur l'observation que d'après leurs principes, ces
hommes, en se voyant malheureux, mettraient
de côté toute opinion personnelle, et ne
songeraient qu'au danger de la patrie, il parut
renoncer à ses préventions, du moins il n'en
parla plus.

Comme on lui témoignait le regret qu'il fut
revenu de l'armée, il encouragea les observations
par sa manière de les écouter et d'y répondre,
«si y restant, lui dit-on, Votre Majesté eût
peut être arrêté le désordre, tandis que à Paris
la position devient fort délicate. à quoi
il répondit : que pour le moment sa présence
ne pouvait rien sur l'armée ; qu'il était venu
pour obtenir des moyens des Chambres, et que
si lui présent, leur disposition était mauvaise,
elles l'auraient été bien davantage en son absence.»
D'ailleurs, ajouta-t-il, si y a lieu je partirai
demain, peut être ce soir. Il occupa ensuite
de l'influence des Larmes sur l'opinion,
Exposa les obstacles, et énuméra les moyens
qu'il avait des les vaincre. Il se plaignit

beaucoup de manquer de fusil, et répéta que
c'était là le pis. Quant à la France, à la
situation où elle se trouvait, il n'en dit absolument
rien ce n'était point un souverain occupé
des grands intérêts de son peuple, ce n'était plus
qu'un général avide de ressaisir la victoire.

En sortant du bain, il se trouva trop
fatigué pour attendre le Prince Joseph, et
désira se reposer une heure afin disait-il
de pouvoir faire ensuite ses affaires. mais en
ce moment son frère étant arrivé, il se retira pour
s'entretenir avec lui.

Les officiers Généraux de sa suite, parlaient
fort librement des choses, ainsi que de l'abdication
de l'Empereur dont il avait déjà été question à
Philippesville. Tous pensaient qu'en quittant l'armée
il avait ruiné ses espérances, et celles de la France.
ils attribuaient la perte de la bataille à ce que
le Maréchal Grouchy, soit qu'il n'eût pas reçu
d'ordre ou qu'il les eût reçus trop tard, n'avait pas
attaqué le Général Bulow qui en avait profité
pour faire la jonction avec le Duc de Wellington.

Quant à laErreur qui saisit l'armée à
la fin de la journée voici l'explication qu'ils en
Donnaient.

« L'Empereur pendant l'affaire vit
arriver derrière sa droite un corps qu'il s'obstina à
prendre pour celui de Grouchy; C'était le corps

Russien de Bulow; quand il le reconnut il était
trop tard. Les débris de deux bataillons de la
garde engagés depuis longtemps sous un feu terrible
de Mousqueterie et de mitraille s'étant dispersés
après avoir perdu tous leurs officiers, et la plus
grande partie des soldats, furent jetés sur
quatre bataillons de la vieille garde, restés en
réserve. La vue de ces bonnets qui, selon
l'expression des Écrivains, n'avaient jamais fui,
et qui dans ce moment cédaient à une force
irrésistible, fut un commencement de désordre.
L'aile droite ne tarda pas à être entièrement
couverte par les Russiens, et l'inquiétude que
ce mouvement avait d'abord inspirée se changea
en terreur quand on vit l'ennemi déboucher sur la
grande route et prendre position en arrière de
l'armée française. Cette manœuvre devint, pour
elle, un signal de Sauve qui peut. De toutes
parts on quitta le chemin pour se jeter à
droite, et à gauche, à travers champs. Les réserves
non engagées trop faibles pour arrêter l'impulsion
furent elles mêmes paralysées, puis entraînés par
le torrent.

L'Empereur fit de vains efforts pour
rallier ses soldats, mais il fut tout à coup entouré
en quelque sorte enlevé par ce torrent, auquel rien
ne peut résister. bientôt l'armée entière fut péle
mêle, et c'est au péril de la vie qu'on traversait des

4
Masse de fuyards, de bagages, de Cavalerie et
d'artillerie, qui en combraient le Champ et la route,
L'obscurité accent encore les obstacles, et cest dans
cette horrible Confusion que les restes de l'armée entrèrent
à Charlerille. L'Empereur essaya de nouveau
dans la matinée du 19 de rallier les Groupes au
passage de la Sambre, mais ne pouvant y réussir,
il remit le commandement au Duc de Salmatic,
et gagna Philippesville. Là, le désordre continuant
malgré sa présence, il l'augmenta encore, en se
rendant à Laon, et le mit à son comble en
quittant l'armée.

Ces détails furent promptement connus
de tout ce qui avait accès à la cour, et
particulièrement des membres du Conseil,
convoqués pour midi dans le salon de St. Sulpice;
Les Ministres et les trois Conseillers d'Etat
M. M. Regnault de St. Jean d'Angely, Boulay
de la Meurthe, et de Fermont, auxquels l'Empereur
avait donné en partant l'entrée au Conseil y
assistèrent. Les Princes Joseph et Lucien s'y
trouvaient aussi. Le Prince Jérôme blessé
et resté avec l'armée, n'arriva à Paris que deux
jours après.

L'Empereur présida ce conseil, et
paraît entièrement remis de sa fatigue, non
seulement son extérieur était calme, mais il
avait repris toute sa force morale, après avoir

exposé sommairement l'état des choses, il mit
en question ce qu'il y aurait à faire dans
son récit il témoigna de nouveau sa contrariété
de n'avoir pas son bulletin, mais Monsieur
De Bassano, qui n'était pas à l'ouverture
du Conseil, vint peu d'Instant après, et l'apporta.
L'Empereur ayant dit qu'il contenait tout
Ordonna à M. De Bassano de le lire. Cette
lecture fut interrompue par l'arrivée du
Comte Regnault qui le matin avait vu
Napoléon et s'était rendu à la Chambre.
Des représentants pour en sonder l'Esprit; dès
qu'il entra, L'Empereur se leva, le conduisit
dans l'embrasure d'une Croisée, et tint un
moment à voix basse. Le Comte Regnault
ayant ensuite pris place au conseil, on continua
la lecture du bulletin. quand elle fut achevée,
bien qu'on fut préparé à de grands désastres,
chacun se regarda sans proférer une parole,
et la nature de ce silence peut convaincre
Napoléon que les hommes qui avaient le
plus de force de caractère, ou de dévouement à
sa cause, n'avaient aucun espoir de réparer
tant de malheur.

Pour faire en quelque sorte diversion
à cette impression profonde, L'Empereur agita
Immédiatement s'il réunirait les deux chambres.

Dans le local de celle des Représentants afin
 d'exposer dans une séance Impériale la
 situation de la France; son projet paraissait être
 de frapper l'opinion, d'imprimer un grand élan
 à la nation, et de faire voter par les Chambres des
 lois et des mesures Extraordinaires, notamment
 de l'investir d'un pouvoir
 il jeta en avant qu'il serait peut-être utile
 dans d'aussi difficiles circonstances de se résigner
d'une Dictature temporaire, et présenta ces
 différentes idées, avec une véritable habileté.
 Successivement insinuant et énergique, on eut lieu
 de remarquer encore la force et l'adresse avec
 laquelle il parlait pour amener les esprits à ses
 sentiments. il termina en disant: que si la nation
se levait, on pourrait tout réparer, et écraser
l'ennemi; que sans ce moyen, il n'y aurait rien
à faire."

Le Comte Regnault prit le premier la
 parole; il ne dissimula point que l'effervescence
 et le mécontentement qui régnait dans la
 Chambre des Représentants, lui faisait craindre que
 toutes les demandes faites par l'Empereur
 fussent refusées, puisque déjà l'on y regardait
 son abdication comme indispensable.

Le Prince Lucien parla fortement en
 faveur de la Dictature; mais la majorité du
 conseil pensa que l'état actuel des affaires

avait produit un tel effet sur les Esprits, que
l'abdication de S^r Empereur, qui ôterait, il est vrai,
tout centre et toute dignité au gouvernement, serait
cependant le seul acte que les chambres
reclameraient, comme l'unique moyen de préserver
la France de plus grands maux encore.

S^r Empereur discuta longuement, et avec
calme, ces propositions sans les adopter ni les
repousser entièrement. Dans le cours de la discussion,
on apprit que la chambre des représentants s'était
déclarée en permanence, et avait mandé son
Ministre, séance tenante, pour rendre compte de
la situation des affaires. à cette nouvelle, le
Conseil arrêta pour calmer de si inquiétantes
dispositions, qu'il serait fait au nom de S^r Empereur
une communication aux deux Chambres. Le Comte
Carnot fut désigné pour se rendre à celle des pairs,
et le Comte Beugnot à celle des Représentants.
Pendant le conseil qui finit à deux heures, on
reçut plusieurs fois des nouvelles de cette assemblée.
Elles déterminèrent enfin Napoléon à déclarer:
"Qu'il abdiquerait, mais en faveur de son fils.
en conséquence il fut arrêté que les Ministres
porteraient cette notification aux chambres, et
cette décision prise S^r Empereur leva la séance.

Peu de temps avant qu'elle eut commencé
le Prince d'Alton, ministre de la guerre,
s'était rendu chez lui, et avait témoigné avec toute

6.

la marque d'une affliction profonde qu'il était effrayé
de la grandeur du revers et de la difficulté de le
réparer. Napoléon l'écouta en se promenant
la main derrière le dos, mais soit qu'il fut
embarrassé de répondre, ou qu'il jugeât qu'une
conversation de cette nature, fût sans but, il ne
proféra pas une parole, et se mit à siffler,
comme il lui arrivait assez souvent de le
faire cette manière d'être, blessa le prince
d'Ekmuhl, et donna lieu à des respectueuses
observations de sa part, mais elles restèrent également
sans réponse. Dans l'après midi, l'Empereur
travailla avec ce ministre, et reçut aussi plusieurs
membres marquans du Gouvernement et de
l'armée; s'étant apparemment convaincu par
eux que la restriction qu'il avait mise en
abdiquant en faveur de son fils pourrait éprouver
de l'opposition il s'occupa des moyens de la
surmonter, et la journée s'écoula sans que
l'abdication fut envoyée.

Cependant les détails fâcheux et douloureux
de la bataille circulaient dans Paris. le peuple
avide de nouvelles se porta en foule tout ce jour et
les suivans, au Palais de l'Élysée, la garde
avait peine à dissiper les groupes nombreux,
il y régnait une agitation sensible, et l'on
pouvait lire sur les figures l'expression d'une
sollicitude curieuse. La même affluence avait

lieu à la Chambre des représentants ou l'on s'efforçait
de pénétrer; le lendemain 22 la séance fut
fortement orageuse, on parla de son ouverture,
du renversement de l'Empereur. bientôt on
truita hautement cette matière, et le choix du
successeur occupa seul les esprits. une
Commission choisie dans la Chambre avait été
chargée de consulter avec celle de l'avis des mesures
de salut public. Le général Comte Gruis, en
qualité de rapporteur annonça à la tribune que:
"En les circonstances où se trouvent la France;
l'Empereur approuvait que l'Assemblée nommât
une D^éputation pour négocier avec les
puissances, et que s'il était le seul obstacle
à la conclusion d'une paix qui assurât
l'Indépendance de la Nation, il était prêt
à faire le sacrifice qu'on demandait
il fallait dans une telle conjoncture, plus que
des insinuations pour satisfaire l'Assemblée
sur un point de cette importance. Le Général
Saliquac qui en était membre, venait au
moment même de se rendre à l'Élysée, —
pour déterminer l'Empereur à ce sacrifice.
La chambre qui, dès la veille, n'avait été
calmée que par l'espoir de cette abdication
s'irritait de ne la pas recevoir
L'agitation était toujours croissante, les
membres dévoués à Napoléon, ne pouvant
plus longtemps faire tête à l'orage, et —

Craignant que séance tenante on ne prononçât la
 Reclusion (mot qui déjà avait été dans la bouche
 de quelque orateur) l'instruisirent de la disposition
 de l'Assemblée, et de l'Etat pressant de choses.
 Ce fut alors que le Comte Bequault le plus
 actif et le plus dévoué de ses partisans dans
 la Chambre pour empêcher qu'en cette circonstance
 elle ne prit l'initiative, annonça que d'une
 minute à l'autre on recevrait l'Abdication
 de S'Empereur. ce langage produisit
 l'effet désiré; il calma l'impatience de
 l'Assemblée qui, après avoir été consultée, consentit
 à suspendre la séance. Sous le sceau l'envoi de
 cet acte M. De la Borde de service prie de la
 Chambre en qualité d'adjudant de la garde
 nationale fut aussitôt député vers S'Empereur.
 Il le trouva s'entretenant avec le Duc de Borigo
 et quelques généraux, lui rendit compte de ce qui
 se passait, et ajouta que l'agitation de l'esprit
 nécessitait à l'instant même " son abdication
 Napoléon lui répondit en le touchant sur
 l'épaule: "Ils sont donc bien pressés ces
bonnes gens: il y a un quart d'heure que je
l'ai envoyée!"

La Chambre la reçut en effet. elle
 fut portée à celles des représentants par les
 Ministres des affaires étrangères, des finances,
 de la police, et de la guerre, et à celle de l'air

par les Ministres de la Justice, de l'Intérieur,
de la Marine et du Trésor. « Se m'offre en
« sacrifice, disait Napoléon, à la haine de
« l'ennemi de la France. Puisse-t-ils être sincères
« dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu qu'à
« ma personne. » Cette lettre fut lue par le Duc
d'Orléans à la chambre des Députés; elle ne
causa aucun étonnement, mais on s'attacha à la
restriction qu'elle contenait en faveur de Napoléon II

En ce moment plusieurs partis divisaient
la Nation, mais on pouvait les réduire à deux
seulement; le parti Royaliste, et le parti opposé
aux Bourbons. Le premier se composait
principalement des fonctionnaires écartés par
l'Empereur; de la majeure partie de l'ancienne
Noblesse; du haut Commerce; du Clergé, et des
Gens de Paris..... l'autre était formé des
hommes tenant du Emploi public; des
Manufacturiers; des habitants de la campagne;
de la totalité de l'armée et en général de ceux
qui, sans attachement pour Napoléon, comme
sans haine pour le Roi, redoutaient la possibilité
du Retour aux vieilles Institutions. Cette seconde
Classe pouvait se subdiviser en partisans de la
régence, en orléanistes, et en républicains; mais ce
dernier se sentait trop faible se tenir en face
des autres qu'il ne servait guère que par
leur opposition au Retour du

Voilà.

Le jour même de l'abdication de Napoléon, les Chambres créèrent un gouvernement provisoire sous le nom de Commission du Gouvernement; dont les cinq membres étaient M. M. Le Duc d'Orléans, le Général Carnot, Le Duc de Richelieu, le Général Foy, et le Baron Quinette; mais tous d'opinion pour la clôture des Bourbons, ils sentaient la double impossibilité de gouverner la France sans Monarchie, et de laisser un instant le Trône vacant.

Sur qui porterait-on le Choix? on était instruit, assez généralement en France que l'Autriche même s'était déclarée contre l'élection de Napoléon II; quelques hommes en place distingués par leur influence furent d'avis de proclamer sur le champ le Duc d'Orléans, Ils pensaient que les étrangers seraient sans prétexte pour s'y opposer; que ce nom, déjà connu de l'armée, rallierait de nombreux partisans qui s'accroîtraient indistinctement de tous les opposants à la cause Royale. mais les circonstances étaient pressantes, on ignorait les dispositions véritables de ce prince; il eût fallu du temps pour s'en assurer, et l'ennemi marchait sur Paris. L'État de ce prince dépendait de l'occasion, on se hâta de s'en saisir, et comme l'a exprimé depuis un des principaux acteurs de cette scène « Le désir de faire de la fidélité triompher d'intérêts mieux calculés. » une sorte de respect pour l'Infortune

De Napoléon se manifesta chez ses partisans par
leur fidélité à la dynastie, mais ce sentiment fut
surtout fortifié par l'exagération d'un parti puissant
qui opposa avec tenacité, que le duc d'Orléans ne
pouvait courir à la nation, puisque ce prince
lui-même était du sang des Bourbons. on y
renouca donc : et comme d'ailleurs l'opinion
prédominante des dépositaires du pouvoir
dans les ministères, dans les Chambres, dans
l'armée dans la haute administration, était
l'éloignement d'une famille plutôt que l'expression
d'un vœu pour toute autre, on crut urgent pour
moins constater l'exclusion des Bourbons, et
ne fut-ce que comme une chose transitoire de laisser
proclamer Napoléon II, par les Chambres.
l'objet de ce choix était de plaire à l'armée, de
séduire l'Autriche, et dans l'hypothèse même
du retour des Bourbons de se mettre en situation
de leur dire : « faites nous des concessions, ou
« nous allons combattre sous les drapeaux de
« Napoléon II. »

Sans doute l'assentiment de l'étranger
était indispensable pour maintenir cette élection,
mais cette instabilité même était une convenance
résolue qu'on était d'accord tout autre souverain
qui n'ayant aucun droit au trône donnerait
pour lui une garantie contre toute

9
Réaction

Plusieurs familles souveraines furent successivement mises en avant; le Prince d'Orange et l'un des jeunes grands Ducs de Russie parurent d'abord présenter des avantages, mais l'attention se fixa plus particulièrement sur le Roi de Suède. Ce prince offrait par son caractère droit et pacifique des garanties de bonheur pour la France et de sécurité pour les étrangers; son avènement eût d'ailleurs permis le partage de ses Etats, objets de l'ambition des puissances Coalisées. On sait que peu de mois avant, à la suite du morcellement de son Royaume, il avait été conclu un traité secret et une triple alliance entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, contre la Prusse et la Russie à l'effet de prévenir l'entier démembrement de la Saxe, mais la France y donnant son assentiment il pouvait alors s'effectuer à la satisfaction des trois autres grandes puissances continentales.

Enfin la religion Catholique, professée par ce Prince, fut encore considérée comme un motif de préférence sur ses compétiteurs, quoiqu'il en soit de ces apparences convenances, on ne fit rien d'officiel à son égard, et son nom ne fut pas même prononcé, hors de la Commission et de quelques membres des Chambres qui en furent l'Echo.

Dans le but de faire connaître aux Puissances
Étrangères les dispositions du gouvernement
français, des plénipotentiaires s'envenant de
Paris au Quartier général du souverain allié.
Ces envoyés étoient M. de La Fayette, le Comte
de La Forest, le Général Sébastiani, le Comte
de Pontécoulant, Poyer d'Argenson, et Benjamin
de Constant. Leurs instructions ne leur
dissimulaient pas les obstacles qu'ils avoient
à vaincre, et le sacrifice que les circonstances
pourraient leur commander. Elles contenoient
même ces mots : « Il s'agit de sauver la
Patrie. » ils devoient préalablement stipuler :

1^o L'Indépendance nationale, et l'intégrité
du Territoire.

2^o L'hérédité du trône dans la famille
Impériale, et d'après l'abdication de l'Empereur,
ils étoient chargés de faire reconnaître son fils
comme souverain en conséquence de ce principe.

La Espérance de cette négociation,
reposoit sur l'interprétation donnée par l'Angleterre
au Traité conclu le 25 Mars à Vienne, entre la Russie,
l'Autriche, et la Prusse; L'Article de la
Déclaration du Cabinet Britannique portoit en
substance : « qu'il n'entendoit pas en accédant
« au traité, poursuivre la guerre dans l'intention
« d'imposer à la France un Gouvernement
« particulier. » c'est ce principe que les

Négociateurs devaient invoquer ainsi que la lettre
 du lord Clancarty du 6 mai, celle du Prince de
 Metternich du 9, et la Déclaration de Puissance
 du 12 du même mois; ces différentes pièces portant
 toutes « qu'en se refusant de traiter avec Napoléon
 « on ne prétendait pas imposer un gouvernement
 « à la France » enfin dans l'hypothèse où les
 puissances se prononceraient contre l'élection
 de Napoléon II, les Plénipotentiaires devaient
 se prêter aux propositions qui pourraient
 leur être faites en faveur de telle autre famille
 souveraine que ce fut, mais sans toutefois
 prendre d'engagement à cet égard; quant à la
 partie positive de leurs instructions, il leur
 était prescrit non seulement de n'écouter
 aucune proposition tendante au rétablissement
 des Bourbons sur le trône. « mais de tout
 « employer au contraire pour le exclure. »
 ils avaient aussi l'ordre formel de garantir
 la sûreté et l'inviolabilité de l'ex-empereur
 hors du territoire Français. M. Otto partit
 en même temps pour Londres avec de semblables
 instructions, mais le Gouvernement anglais s'étant
 refusé à le recevoir, il resta à Calais, sans
 pouvoir donner suite à sa mission.

C'était le difficile état des choses au
 dehors. Dans l'intérieur les événements s'annonçaient
 sous un jour, qui rendait urgent de s'occuper

Spécialement et avant tout du sort de la
Capitale. Le Maréchal Grouchy restait seul pour
la protéger; il commandait le corps qui n'avait
point combattu à Waterloo, auquel s'était rallié
tout ce qui avait échappé à cette désastreuse
affaire, et écrivait le 26 Juin de Liégeois:

" La défection à l'Intérieur fait des progrès
effrayants. La garde Impériale se débande:
" L'ennemi occupe Compiègne, Noyon, et je
" Crains qu'il arrive à Paris avant moi. "

Cependant ce Maréchal qui venait
d'être promu au commandement en chef de l'armée,
secouru par l'activité du Général Faidherbe,
ramena son corps sous les murs de Paris, mais
à peine arrivé, soit qu'il désespéra de la chose
publique, soit qu'il craignit de se pendre
avec elle, il se démit de ce périlleux honneur,
et le Prince d'Lehmbel, ministre de la guerre
eut le Patriotisme et le courage de l'accepter.
On lui confia aussi toutes les dispositions
relatives à la défense de la Capitale, car on
connaissait son talent militaire, et l'influence
qu'il exerçait par son énergie sur l'esprit du soldat.

Cette marche rétrograde porta un
grand nombre d'officiers généraux à abandonner
leur poste, pour se retirer à Paris, à Strasbourg.
Le Général Bapp, quitta son commandement
et fut remplacé par le Maréchal Jourdan.

11
L'Armée de la Moselle était dans une situation
aussi affligeante que celle du Rhin. Partout
reignait le désordre et le découragement, ainsi la
Patrie était abandonnée par ceux même qu'elle
avait illustrés et qui lui devaient leur gloire.

Ce fut dès cette époque le 27 Juin
que le Ministre de la guerre se rendit pendant
la nuit chez le Président de la Commission,
pour lui donner connaissance de la correspondance
militaire, et lui déclarer que dans l'Etat des
affaires le seul moyen de salut était de
reconnaître Louis XVIII. Le Duc d'Orléans jugea
nécessaire de convoquer aussitôt la commission,
et le Prince d'Ekmuhl proposa dans cette même
séance d'envoyer sans perdre de temps au
devant de Louis XVIII, et de le reconnaître
comme souverain en lui demandant la garantie
suivante.

D'entrer à Paris sans garde étrangère.

De conserver la Cocarde et le Drapeau
Tricolore.

De garantir la Sûreté des personnes
et des propriétés; qu'elles qu'eussent été les
fonctions, votes, et opinions jusqu'à ce jour.

De maintenir les deux Chambres

D'assurer aux fonctionnaires Publics la
conservation de leurs places, et à l'armée ses grades,
honneur et prérogatives.

Enfin de maintenir la Légion d'Honneur

et son institution, comme premier ordre de l'état.

Ces demandes bien qu'entièrement conformes aux vœux de la commission s'appuyaient sur une base inadmissible pour elle; celle de reconnaître Louis XVIII ce qui était entièrement contraire au mandat qui l'avait instituée, aussi furent-elles par cela seul unanimement rejetées. Il fut arrêté, qu'on se renfermerait dans la question purement militaire, pour traiter d'une suspension d'armes.

On sent facilement l'importance que devait attacher le gouvernement à l'ouverture d'une négociation entamée sous la sauvegarde d'un armistice. Cette dernière circonstance seule était de nature à relever toutes ses espérances. Le Duc d'Orléans, président de la commission, avait écrit le 23 juin au Duc de Wellington, pour secourir la mission de plénipotentiaire envoyé au souverain. Dans cette lettre il loue avec art les hautes qualités du Général anglais.

« Vous trouverez ajoutée-t-il les demandes que
« nous vous ferons par nos plénipotentiaires
« conformes à la justice la plus rigoureuse.
« Les Représentants du peuple français, travaillent
« à son Pacte Social; dès que ce traité aura reçu
« la signature du souverain qui sera appelé
« à gouverner la France, le souverain recevra
« le sceptre et la Couronne des mains de la

„ Nation . „

Le Duc De Wellington ne répondit point à cette lettre, et sous différents prétextes il éluda la suspension d'armes si vivement désirée.

Les Chambres, comme le disait le Président de la Commission, dressaient la constitution qui devait être présentée au Souverain, sans que dans le cours des discussions, rien pût faire soupçonner quel il pourrait être, et le silence universellement gardé avait encore pour but de laisser une plus grande latitude aux alliés, en évitant avec soin tout ce qui pourrait influencer leur Choix; ce silence prouve mieux que tout ce qu'on pourrait dire de la disposition à adopter tout gouvernement qui tranquilliserait l'Europe sans ramener les Bourbons.

Nul homme d'Etat n'avait d'ailleurs la présomption de le diriger. on ne parait retomber sous la domination d'une famille qui avait montré qu'elle avait tout de griefs à se venger, était l'unique succès auquel aspiraient les gouvernans; aussi repoussaient ils toute idée de transaction, et de nombreux intérêts chez les administrés secondaient de telles dispositions. Ces esprits aigris repoussaient même la plus entière clémence. il semblait que l'exercice de cette vertu versât sur eux l'humiliation, et ils préféreraient se soustraire en rompant tout lien

Lieu.

Déjà Paris avait été déclaré en état de siège. les Communications avec les Départements devenaient chaque heure plus difficiles. bientôt le cours des Postes et des arrivages fut interrompu par l'occupation militaire des principales routes du Nord. La nécessité pour les alliés d'opérer sur la Capitale, avec des masses considérables faisait éprouver aux campagnes le malheur de la guerre dans tous ses effets. Les Villages, les fermes, les plus pauvres maisons, étaient en combles de troupes et quelques jours suffirent pour dévaster les plus somptueuses habitations. ce qui s'éparpillait sur terre ne s'échappait point à la destruction. ce désordre qu'on apprenait journellement jetait l'alarme chez les propriétaires, foule sans distinction par des armées qui se qualifiaient d'auxiliaires. La France offrait le tableau déplorable et touchant d'un peuple divisé par l'opinion et uni contre l'étranger. le malheur était le seul lien commun entre les partis.

Lorsqu'il fut question de seffendre la Capitale, l'inquiétude gagna les classes aisées de la Société, les artisans, au contraire, les détaillants tout ce qui avait peu à perdre, visitait gaiement les hauteurs fortifiées de Montmartre,

et les foibles ouvrages des environs de la ville,
défendus par les jeunes gens de l'École
Polytechnique et les artilleurs Invalides.
L'Intérieur de Paris ne tarda pas à se
ressentir de cet état de Crise, et présenta bientôt
un aspect vraiment extraordinaire. Toute la
population était dans les rues, se cherchant,
s'abordant, se questionnant avec empressement;
écouter et débitant les nouvelles les plus absurdes.
Les promenades, les places, les jardins publics
étaient remplis de groupes et de Nouvellistes.
Le Palais Royal devint le rendez vous des plus
chauds partisans du Gouvernement: ils avaient
transformé le Café montausier en un véritable
Club politique, dont ils étaient les orateurs. on y
chantait des Chansons Patriotiques, on comme on
peut le croire la Cause Royale était traitée
avec peu de ménagement.

C'était au boulevard des Filles, plus
particulièrement, que se réunissaient les partisans
du Roi; tout le jour la foule s'y portait, mais
à l'entrée de la nuit elle devenait prodigieuse.
Les 7 heures paraissaient les journaux du soir qui
rendaient compte des Evénements survenus dans la
journée, et des mesures prises par la Chambre. et
ils étaient attendus avec une extrême impatience,
et toute part on entendait Crier: Le Messager des
Chambres, L'Étoile, Le Diligent. le nombre de
ces journaux ne pouvait suffire aux acheteurs, les

Colporteurs couraient, luttaient de promptitude pour contenter une curiosité devenue tellement générale qu'on payait dix fois le prix ordinaire, les premières feuilles qui pouvaient la satisfaire, et comme toutes les classes la partageaient, on alla même jusqu'à établir, à la lueur du fallot, des lectures en plein air.

Il est à remarquer que dans ces réunions toutes populaires, on entendait peu de disputes, de déclamations ou de cris. L'agitation tenait de la Fiebre, mais elle était toute concentrée. On se gardait de la révéler, par cette expérience qu'on acquerrait journellement de révolution. Les événements avaient une marche si incertaine, les succès étaient si inattendus, ils avaient tenu à si peu de chose qu'ils n'allaient jamais jusqu'à donner de l'orgueil à ceux qui triomphaient. La réflexion, mitant au succès la crainte d'un revers, tempérerait l'ivresse du vainqueur. Cette manière d'être toute réservée également éloignée de l'expression d'un regret ou d'un vœu, donne une idée vraie de ce qu'était alors la population de Paris. Il n'en était pas ainsi de cette classe turbulente et nombreuse sortie des faubourgs, et organisée sous le nom de fédérés. Leur présence et le fréquent passage dans la ville, des corps qui se disposaient à la défense, ce mouvement de cavalerie toujours difficile dans un lieu resserré et populeux avaient quelque chose

D'effrayant, par la désertion des Soldats, et les
violentes acclamations en l'honneur de l'Empereur.

de telles scènes rappellaient les jours affreux de nos
Désordres civils, et en faisaient craindre le retour.

Elles portaient à des réflexions sérieuses les esprits
les moins susceptibles de croyance. on doit
cependant le faire remarquer il n'y eut aucun
excès commis, et ce fédéralisme qu'on redoutait se
montraient les Citoyens les plus paisibles, comme
les plus dévoués à la patrie.

Enfin le Coeur était serré à la vue
de tous ces habitans de la Campagne qui pleuraient
les maisons qu'ils abandonnaient, venaient chercher
un asile dans Paris. les faubourgs et les grandes
issues de la capitale étaient encombrées de femmes
et d'enfants, couchant en plein air qu'ils mêlaient
avec leurs bestiaux, s'abritaient sous la plus simple
toiture, ou sous leurs propres Charrettes; chargées
d'effets rassemblés à la hâte, et dont le peu de valeur
attestait le dénuement de ces malheureux.
Paris enfin commençait à éprouver les angoisses
d'un siège.

Cette crise ne pouvait se prolonger, et
cependant la nécessité des négociations, leur
importance, et l'éloignement du lieu où elles
pouvaient être suivies, laissait peu d'espoir au
gouvernement de les voir se terminer promptement.
En effet les plénipotentiaires arrivèrent le 25 Juin

à Laon. Le Maréchal Blücher qui s'y trouvait
refusa toute suspension d'armes, mais il consentit
à ce que ses envoyés se rendissent à Heidelberg
près du Souverain, et il leur délivra des passeports
pour cette ville. « Le Aide de Camp du Maréchal
Prussien, mandait ces députés, et les généraux qui
l'entouraient, criaient hautement: « que les Alliés ne
tiennent nullement aux Bourbons. »

Le Refus d'une Amnistie devait faire tomber
la Capitale, et son occupation était trop
importante pour ne pas influer puissamment
sur la négociation dont on se flattait; le
séjour de Napoléon à Paris, était aussi de
nature à donner de vives inquiétudes. Qu'y avait
il d'Impossible qu'apparaissant subitement à
l'armée, il n'en reprit le Commandement et ne
tentât une nouvelle fois la fortune en risquant
le triple sort de cette Armée, de la Capitale
et de la France? Oh! qui pouvait douter que
sa volonté seule n'eût suffi pour faire ce terrible
essai! Certain il était permis de s'attendre à tout
en voyant l'agitation, le transports, le regret
de la multitude entourant son Palais. Sans doute il
sur la terrasse de l'Élysée, sa vue excitait
des vives acclamations, et mille bras encore lui
présentaient des placets qu'il s'avait eût
quelque fois pour recevoir.

D' Intérieurs de son Palais depuis qu'il

à ces députés que ni lui, ni le maréchal Suchet, ne pouvait consentir à un armistice tant que Napoléon serait à Paris ou en France.

Quant à la demande qu'on fit d'un sauf-conduit pour protéger son passage en Amérique, Le Duc le refusa, n'étant point dit-il autorisé à l'accorder.

Ces réponses faites à la députation jetèrent le gouvernement dans une véritable anxiété; il se résolut alors à charger le général Becker de Siller à la suite de Napoléon, et de l'accompagner au lieu de son embarquement.

La qualité de membre de la chambre des représentants avait aussi déterminés un choix que la loyauté et la fermeté de ce général justifiait pleinement. comme il avait été traité peu favorablement dans la dernière temps du régime impérial; il voulut en se présentant exprimer les regrets d'avoir à remplir en cette occasion des fonctions aussi pénibles.

Oh bien, dit Napoléon en l'interrompant, venez vous marxeter....? ... ah! sire, répondit le général Becker, Votre majesté peut elle croire que j'eusse accepté une pareille mission? ce que vous me dites là me fait plaisir, reprit Napoléon en le regardant fixement.....

Pourriez vous en dire plus? puis il ajouta: oh bien au fait: votre affaire?..... alors le général Becker lui fit connaître que

Le allié se refusant à Croiter tant qu'il serait en France, le gouvernement s'engageait autant dans ses intérêts que dans ceux de la nation, à partir au plutôt, et qu'il avait l'honneur de s'aller à sa suite jusqu'à sa sortie de France.

Cette détermination lui répéta, il répéta plusieurs fois: ce gen-là n'entendent pas leur affaire!..... et il demanda d'un air ironique. Est-ce que tout est perdu? eh bien dans ce cas qu'on me fasse Général, et en cette qualité seulement je commanderai l'armée..... je vais en faire la demande au gouvernement, et vous général lui dit il d'un ton absolu vous porterez ma lettre. » le Général Becker se défendit d'une telle mission en objectant qu'on pourrait envoyer à Paris un aide de Camp dont on attendrait le retour, mais Napoléon, sans avoir l'air de l'entendre le quitta pendant qu'il parlait, et passa dans la pièce voisine, il en sortit quelques moments après accompagné de deux Aides de Camp, et remettant une lettre au Général il lui dit: « Partez tout de suite; il y a là une voiture qui vous attend..... Expliquez leur bien tout cela et revenez promptement..... je compte sur vous Général..... vous ne me quitterez plus..... le Général Becker ne répliqua rien, prit la lettre et partit pour Paris.

Cette lettre portait. » que dans ce

« grave circonstance, il offrait ses services comme
« général, se regardant encore comme premier
« soldat de la patrie. » Le Duc de Rohan en lu
lisant s'interrompit par cette exclamation
est ce qu'il se moque de nous! puis prenant
aussitôt la plume il manda en substance à Napoléon
« qu'il était instamment qu'il partît; qu'il n'était
« ni au pouvoir du Gouvernement provisoire, ni
« au sien de changer les choses, et que s'il différait
« on ne répondait plus de lui. »

Quand le Général Becker revint à la
Malmaison, il trouva les chevaux avec lui au salon
comme si on allait monter à cheval. Bientôt après
l'entrée il remit la lettre à Napoléon,
qui la parcourut rapidement et dit: « J'en suis
sûr! ce genre là n'est nulle énergie, puis
s'adressant au général Becker: eh bien! vous
partirez Du reste bien qu'on ne peut douter
de son mécontentement, il conserva un visage tranquille,
parla de tout avec une entière liberté d'esprit, et
répéta avec une sorte d'insouciance. Carlton,
Carlton; Du Destin qui fait tout tel est l'arrêt
Cruel!

Il y avait bien en effet de croire qu'il
partirait, mais le lendemain il déclara qu'il
attendrait à la Malmaison la décision des puissances,
depuis qu'il habitait cette résidence, de nombreux
postes de gendarmerie en occupaient les différents

Issues, et les environs. pendant les quatre jours
qu'il y passa, il y eut, en toute liberté, sa famille
et toutes les personnes qu'il lui convenait de voir.
on agita mille projets on en suivit aucun. aussi
quand le sauf conduit pour l'Amérique fut refusé,
les choses en étaient au point qu'il fallait tout risquer
pour sortir de France, quand huit jours avant, tout
était sur et facile.

Lorsque les seconds plénipotentiaires
partirent de Paris, le ministre de la marine, et le
Cousiller d'état Comte Boulay, se rendirent près de
Napoléon pour lui faire connaître que l'approche
de l'ennemi ne permettrait bientôt plus d'événement
de sa sûreté; mais aussitôt que le gouvernement
scut officiellement à quoi s'en tenir à ce sujet, il
il mit plus d'insistance à presser son départ.
Napoléon se rendit enfin aux instances qu'on lui fit,
et le lendemain 29 après midi, le Général Berthier
manda de la malmaison " que l'Empereur montait
en voiture en faisant des vœux pour la France. "

Le Général Bertrand et l'autre officier
général l'accompagnaient ainsi que le Duc de
Borigo. Vers les huit heures Napoléon arriva au
Château de Rambouillet, et voulut s'y arrêter
deux heures; à dix heures le général Berthier lui
annonça que tout était prêt. il dit alors qu'il
ne partirait qu'à minuit, et se coucha; mais
à cette heure le Général n'osant le faire réveiller

il passa la nuit entière, cette manière d'être
indiquait assez qu'il cherchait à gagner du temps.
En effet cette conjecture se vérifia; le lendemain matin,
il vint en expresse envoyé de Paris..... ce fut
seulement alors qu'il parut tout à fait résigné, sans
aucune arrière pensée et qu'il dit d'un ton grave et
ferme: "C'est fini: c'en est fait de la France!
Dès ce moment il pressa lui même son départ.

Dans le trajet de la Malmaison à
Bambouillet, il avait plusieurs fois répété ce
mot: "Six heures trop tard!..... une der
personne qui l'entouraient se hasarda à lui en
demander l'explication; c'est répondit-il: que mon
sort a tenu à six heures. Si en dix huit cent
quatorze je fusse arrivé à 4 heures à la cour de
France, au lieu d'y arriver à 10, Paris n'était pas
pris, et l'ennemi était perdu."

De Bambouillet Napoléon se dirigea
rapidement vers Rochefort, gardant toujours
l'Incoquito. il fut reconnu cependant dans
quelques lieux, et accueilli avec acclamation par
les habitants et les troupes; à Niort, où il passa
la journée, un régiment de Cavalerie montra beaucoup
d'enthousiasme, et parla même de se rendre à
Paris. L'attestation était très grande, et l'on dit
même qu'il parut hésiter un instant.....
Le Général Becker s'adressa aux officiers, et à
force de prudence et d'énergie cela évita aucune

Suite. ce général mandait le 2 Juillet de cette ville:
" L'Empereur paraît très Inquiet du sort de la
France. " il a été sensible à la curieuse inquiétude
avec laquelle on demandait de ses nouvelles sur
son passage, et ces démonstrations d'intérêt lui ont
fait dire à plusieurs reprises: " le gouvernement
" connaît mal l'esprit de la France il s'est trop
" pressé de m'éloigner de Paris. s'il avait accepté
" ma dernière proposition, les affaires pourraient
" changer de face. je pourrais encore, au nom
" de la nation, exercer une grande influence dans
" la direction des affaires politiques, en appuyant les
" négociations du gouvernement par une armée à
" laquelle mon nom aurait servi de point de
" ralliement. "

Le Général Becker ajoutait, " la phrase
suivante, m'a été dictée par l'Empereur: " Vous
" pouvez compter que les pays que nous avons
" parcourus sont encore animés d'un bon esprit. "
" Si dans cette situation, la croisière anglaise
arrête le départ de l'Empereur, vous pouvez
disposer de lui comme soldat uniquement animé
du désir d'être utile à la patrie. "

Cette disposition dans les esprits, qui
se montra à Niort se retrouva également à
Rochefort. lorsque Napoléon y arriva, on y
entendit spontanément les cris de " Vive
 l'Empereur. " en ce moment les difficultés
d'embarquement étaient déjà très grandes, et la

l'effet de résolutions lui avaient seule causées,
car du moment où le départ fut arrêté, deux
frigates bonnes voilières, la Saale, et la
Mérose, avaient été disposées secrètement pour
la sûreté et la commodité du voyage. mais rien
dans ce plan ne peut être suivi. D'après le
rapport du Préfet maritime de Rochefort, la
Mérose était encore libre le 29, et lors de l'arrivée
en ce port, le 3 Juillet, des vaisseaux anglais
se trouvaient depuis quelques jours dans le rade.
il ne restait dans cette conjoncture qu'à s'embarquer
au plutôt, et à se confier à la fortune, mais
on perdit encore cinq jours sans prendre de parti.
Dans cet intervalle la station anglaise se renforça
redoubla de surveillance, et les deux frigates
n'offrirent bientôt plus les moyens ni d'échapper
ni de résister. il y avait encore la ressource
de quelque bâtiment étranger, et plusieurs
Capitaines montrèrent un grand empressement
à couvrir toutes les chances, mais Napoléon
refusa leur offre, pressé cependant par le
Général Bickes, et par ceux qui s'étaient
attachés à son sort, il s'embarqua dans un
des Canots qui l'attendaient à chaque marée,
et le 8 Juillet à 10 heures du soir se rendit à
bord de la Saale.

Le lendemain 9, il débarqua à l'Isle d'Air
et visita les fortifications.

Le jour suivant, au soir, le vent était favorable pour prendre le large, mais la clarté de la lune ne laissait aux frégates que peu d'espoir de se soustraire à la croisière anglaise. il paraît d'ailleurs pas ce qu'on seut depuis qu'il s'était rendu à cette Ile afin de gagner un Smacke danois avec lequel il avait traité, et qui devait l'attendre à sa lieue en mer.

Le langage de Napoléon aussi bien que sa incertitude font croire qu'il conserva l'espoir d'être rappelé par les chambres jusqu'à la rentrée du Roi à Paris. il reçut cette nouvelle le 12 par un courrier du Prince Joseph, et descendit de nouveau à l'Ile d'Aix, ou étaient arrivés de la Rochelle, deux Bateaux demi pontés, qu'il avait fait acheter pour joindre le bâtiment danois. mais soit que dans l'Etat du choses il trouva ce parti trop hasardeux, ou qu'il eut changé d'avis, il renouca à ce projet.

Cependant le moment était si pressant, que déjà le commissaire du Roi était sur le point d'entrer à Rochefort, il fallait alors ou tromper la vigilance des Anglais à l'aide d'un très petit transport ou s'abandonner à leur générosité; cette dernière idée prévaut.

M. M. Le Duc de Borigo Le Comte de Lascaris, et le général Becker avaient été successivement

aux yeux en parlementaire à bord du vaisseau
anglais le Bellerophon. Le résultat final
de ces négociations, fut que le Capitaine
Maitland qui le commandait recevait
l'ex Impereur, mais sans prendre aucun
engagement envers lui. Napoléon ayant
accepté cet offre, écrivit au Prince Régent la
lettre suivante.

Altesse Royale.

« En but aux dissensions qui divisent mon
« pays et à l'instabilité des puissances de l'Europe,
« j'ai terminé ma carrière politique. je viens
« comme Themistocle m'asseoir sur le foyer du peuple
« britannique, je viens me mettre sous la protection
« de son Roi, que je réclame de votre Altesse
« Royale, comme du plus puissant, du plus
« constant, et du plus généreux de mes ennemis.»

Enfin dans la nuit du 14 au 15
juillet Napoléon quitta pour la dernière fois
le sol de la France et se rendit à bord du
brick français S'Espérance. Le 15 au matin
on aperçut ce bâtiment faisant voile en
parlementaire vers le Bellerophon. L'état
de la mer ne lui permettant pas de le joindre,
les embarcations anglaises vinrent au devant
de S'Espérance, pour transporter les passagers à
bord du vaisseau amiral, et comme le général
Becker demandait à Napoléon avec une

X

respectueuse instance à l'accompagner jusqu'au
vaisseau anglais, il s'y refusa long temps et lui dit:
" Eloignez vous général, je ne veux pas qu'on dise
" qu'un français m'a livré aux plus grands ennemis
" de son pays. "

Il n'est peut être par son intérêt de
faire connaître que dès l'époque de son abdication,
Napoléon eut le projet de s'embarquer, car le jour
même il écrivit au ministre de la marine, pour
savoir quels étaient les bâtiments d'Etat, et de
Commerce prêts à mettre à la voile, le ministre
lui envoya, sur ces objets, la note la plus
circonscrite. il avait même souligné, dans cette
note, le nom d'un navire américain prêt à
partir du Havre, et par un billet adressé à
quelqu'un de l'intimité de l'Empereur, il
mandait: " faites lui remarquer l'américain
" du Havre. Le Capitaine est dans mon antichambre
" et me presse de lever son embargo, c'est un brave
" homme, il a une chaise de poste toute prête,
" et demain à huit il peut être en mer. "

Cet avis lui fut communiqué, mais il n'y donna
aucune suite.

Ce fut aussi le soir du même jour
qu'un membre du Gouvernement se rendit à l'Elisee
et lui offrit un passeport américain, fort en
règle, portant son signalement, et une date
antérieure aux événements qui nous ont le

rendre suspect, comme il le conjurait de s'éloigner,
Est-ce dit Napoléon depuis que vous êtes Roi
que vous êtes si pressé de me voir partir? je le
suis de vous sauver lui répondit-on
ah! reprit-il vivement c'est par amour x x x
que ce reproche s'adresse; vous savez que je
vous estime. » on revient à la charge on lui
retrace les dangers qui l'environnaient, mais
rien ne put l'ébranler. il montra toujours la même
répugnance à s'éloigner furtivement: J'ai abdiqué
dit-il, c'est à la France à me protéger. et tout
en conservant des dangers de sa position, il persista
dans son opinion, et rompit cette conversation en
disant: « J'y réfléchirai; je verrai cela demain... »
mais ce lendemain ne ramena aucune nouvelle
détermination.

Le soir de Napoléon ne retrouvant plus
lié désormais aux événements dont il nous reste
à parler, reportons nous pour en continuer le
récit, au moment où il partit de Naumbouilles;
à peine eut-il quitté cette résidence, que le gouvernement
se hâta d'en instruire ses Plénipotentiaires; on se
flattait un peu que cette circonstance pourrait
faciliter l'arrivée si désirée. mais le Duc de
Wellington fit connaître qu'il ne pouvait prendre
aucune détermination avant d'avoir conféré avec
le Maréchal Blücher, et l'on acquit alors la
tardive conviction que la présence de Napoléon

n'avait été qu'un prétexte pour ne point accéder
à l'avis.

Chaque heure désormais compliquait la
position, et accroissait l'embarras des gouvernans,
de toute part il revenait que les Russiens
s'annonçaient hautement comme étant désintéressés
dans la cause des Bourbons, et le général
Carnot, dans une séance où la commission avait
convouqué les présidents, et les secrétaires de la
Chambre, pour délibérer sur le parti à prendre,
fut d'avis de fuir au plutôt, il voulait qu'on
traitât avec le maréchal Blücher, et non avec
le Duc de Wellington. Disant qu'avec la brusquerie
du Maréchal, on saurait promptement à quoi s'en
tenir et sur quoi compter, tandis qu'avec la
politesses et la finesse du Duc de Wellington
on perdrait le temps, et l'on perdrait la France.
quelques esprits inflexibles ne voyaient point de
lendemain dans la perte de la cause qu'ils servaient;
ils voulaient qu'on ne composât point, et que si
l'on devait tomber, l'on tombât dignement. Le
Duc d'Orléans trouvait de la puerilité à tenter de
résister à l'impossible, et s'attachait à ne rien
donner au hasard sur l'existence de Paris « qui,
» disait-il était pour la France, ce qu'était Rome
» pour l'Empire Romain. »

Cette opinion sur l'impossibilité de
défendre Paris était partagée par les hommes les

plus marqua du gouvernement, et de l'armée,
mais ils différaient entre eux sur le parti à prendre
de cette situation. Le Prince d'Ekmuhl renouvela
la proposition de reconnaître Louis XVIII comme
condition d'une suspension d'armes, sa lettre
parvint dans la nuit du 29 au 30 juin; la
commission n'étant point assemblée, le Duc d'Orléans
répondit de son autorité privée au Prince d'Ekmuhl:
" qu'il ne restait sans doute rien de mieux à
" faire que de traiter promptement d'une armistice,
" mais qu'il fallait préalablement savoir ce que
" voulait l'ennemi; qu'une conduite mal calculée
" produirait deux maux; 1^o d'avoir reconnu
" Louis XVIII sans engagement de sa part; 2^o de
" n'être pas moins forcé de recevoir l'ennemi dans
" Paris. " je prends sur moi, mandait le Duc
" d'Orléans au maréchal, de vous autoriser à
" envoyer aux avant-postes de l'ennemi pour
" conclure un armistice en faisant le sacrifice
" avec nos devoirs, et notre dignité; il
" vaudrait mieux céder des places, que de
" sacrifier Paris. "

Le lendemain lorsque la commission
eut connaissance de ce qui s'était passé, elle
pensa que la réponse du Duc d'Orléans
contenait des détails politiques superflus.
En conséquence elle chargea ce ministre de
mander au Prince d'Ekmuhl de rien point

encore pas déchiffrer qu'une ligne..... Napoléon
le traita fort mal, demanda la lettre, et après
l'avoir examinée, la lui rendit cependant pour en
faire acheter le déchiffrement.

Voici en substance ce qu'elle contenait: "

" Cont souverain, hors l'Empereur et sa famille,
" convient aux alliés. = on ne s'en impose aucun
" chef à la France, mais on veut que son
" gouvernement soit en harmonie avec les autres
" gouvernements de l'Europe. = on est prêt à tout
" entendre, et à s'entendre sur tout dans ce sens,
" tant qu'il n'y aura pas un coup de canon défilé. "

Cette lettre exprimait en outre le
desir qu'un homme sûr, bien au courant des
affaires, et ayant la pensée du gouvernement,
fut envoyé à Gênes, à l'hôtel du trois Noirs;
que là, à un jour indiqué, il y trouverait sous
un nom donné, une personne avec laquelle il
pourrait s'entendre.

Maître de ce secret, Napoléon chargea le
Duc d'Orléans de faire une réponse afin d'accréditer
la personne qu'il se proposait d'envoyer.
ce fut M. Flury l'un de ses secrétaires qui revint
avec lui de l'Isle d'Elbe, avait plus particulièrement
sa confiance. tout fut arrangé pour qu'rien ne
transpirât, et Napoléon donna lui-même les
instructions, et dirigea seul une négociation qu'il
était censé ignorer. au jour et au lieu convenu, M. Flury

trouva la personne annoncée qui lui confirma
la disposition de la lettre: « que tout, bon
« Napoléon et sa famille, convenaient aux alliés »

L'Empereur garda ce détail secret, et
son agent s'étant menagé un nouveau rendez vous
retourna à Bâle, mais tout ce qu'il put dire,
bon du cercle tracé par la Suisse, fut décliné
et les rapports furent rompus.

C'est à la même époque, et pendant ce
pour parler qu'une personne d'un haut rang,
reçut plusieurs lettres de l'Intérieur de la France
tendant au même but, de déterminer l'Empereur
à abdiquer. L'une en l'honneur d'un homme
distingué par son caractère, et qui par ses
relations et ses intérêts ne pourrait être suspect
à Napoléon contenait ces mots: « l'abdication
« de l'Empereur au champ de mai, serait le
« plus bel acte de sa vie, et le seul moyen de salut
« pour la France. » en communiquant cet avis, on
ne se contenta pas de l'appuyer le seuil, on
saisit l'occasion de reparler d'un billet confidentiel
reçu antérieurement, d'un membre du corps
diplomatique étranger, et qui avait été mis
dans le secret sous les yeux de l'Empereur. en
voilà la copie suivie.

« L'Empereur Alexandre a des principes
« Invariables. il aime votre nation, il la plaint,
« il la sépare de l'homme qui de nouveau veut

« Devenir son chef. Ni paix, ni trêve plus de
« réconciliation avec cet homme. Toute l'Europe
« professe les mêmes sentiments. honte cet homme
« tout ce qu'on veut, aucune prédilection pour
« personne, et dès qu'il serait de côté, point de
« guerre. »

A cette lecture Napoléon n'aurait pu
cacher son émotion il garda assez longtemps
un profond silence, et ne le rompit que pour parler
vaguement de la situation de la France, du
désouement dont il était aminé pour elle, et de
la mauvaise foi des étrangers, cherchant à
éluder par là de s'expliquer nettement sur les choses
qu'on lui avait soumise. On chercha deux jours
après à le ramener sur le même sujet, mais sans
plus de succès.

Ces furent les espérances vaines de ces diverses
communications, avec les puissances étrangères qui,
lors de la capitulation de Paris, portèrent le
Gouvernement à tenter un dernier effort.

Le Duc de Wellington avant d'être à Paris
avait témoigné le désir de s'entendre sur quelques
mesures d'ordre avec un membre de la commission.
On en profita pour charger le Duc d'otrouve de
cette mission, comme étant le plus propre à
reproduire avec avantage les arguments contenus
dans sa lettre du 1^{er} Juillet au généralissime
anglais, et au Maréchal Prussien. il devait

Dans cette conférence qui eut lieu le 4 Juillet
à Neuilly, l'attaché plus particulièrement à
écarter Louis XVIII du trône.

La Naissance du Duc d'Orléans, les
qualités de ce prince, sa position répondant
en France à beaucoup d'Intérêts. Son nom fut
donc mis en avant. Le parti le désirait avant tout
parce qu'il n'était pas légitime, et pas une autre
raison qu'on avouait point. On pensait aussi
que cette branche d'une tige Royale refutait
plainement la grande objection " l'assise
" sur le trône de hommes nouveaux. " qu'on
cesserait d'ailleurs par ce choix de prononcer en
France ce nom de Bourbon qui portait toujours
en lui l'inquiétude d'une Réaction. L'exemple
de Stuart, renversé par une dynastie que
les succès et le temps avaient légitimée était
présent à tous les Esprits intéressés, et ils
espéraient que cet ensemble de circonstances
pourrait trouver quelque poids dans la bouche
d'un négociateur qui, par sa position personnelle,
devait attacher tant de prix au succès
mais le général Anglais déclara ne pouvoir
écouter aucune proposition qui n'aurait pour
but le rétablissement de Louis XVIII.
et en effet on a su depuis, qu'au moment
de prendre le commandement des armées alliées,
le Prince Regent avait spécialement

recommandé au Duc de Wellington, quelques
fussent même les instructions qu'il put recevoir
du ministère anglais, d'employer son influence
uniquement en faveur du Roi. Le Prince le pria,
et dit au Duc " que ne pouvant le lui ordonner
comme souverain, il le lui demandait comme ami. " ces
faits expliquent suffisamment la conduite du Duc de
Wellington, qui engagea sa parole d'obéir
ponctuellement.

Douze jours étaient à peine écoulés
depuis la bataille qui lui avait ouvert la
frontière de la France, et déjà il traitait d'extrême
urgence les portes de la Capitale. La rapidité de cette
marche ne lui avait pas permis de recevoir de
nouvelles instructions, et certes, lorsqu'on lui
donna celles que nous venons de rapporter, il
était difficile de présumer qu'elles pussent
recevoir une si prompte application. Toutes les
considérations produites par le Duc d'Orléans
en faveur du Duc d'Orléans, ne parurent au
Noble Lord que des spécieux raisonnements, il
persista à ne voir dans cet illustre prétendant
" qu'un usurpateur de bonne maison, " et en
demeura inaccessible aux séductions d'un talent
exercé si longtemps, et si souvent avec succès
dans les affaires de parti, il replaça seul
la couronne sur la tête du Roi.

Cependant le Duc d'Orléans ayant

bientôt pénétré cette inflexibilité sentit que sans
nul espoir de changer une telle détermination,
chaque mot d'insistance le constituerait l'ennemi
du gouvernement Royal, quittant donc subitement
le rôle d'ambassadeur, il continua la négociation
pour son propre compte. avant tout il s'attacha
à gagner du temps, en recartant le projet de l'entrée
prochaine du Roi à Paris. il le trouvait
dangereux avant d'y avoir préalablement disposé
les esprits, trop vivement agités, disait-il par la
proclamation de Cambrai, et la dernière
délibération des Chambres. il parla des nombreux
éléments de désordre répandus non seulement dans
l'armée, mais encore dans toutes les classes de la
nation; des ménagements dont le gouvernement
provisoire avait usé attendant de succès, pour
prévenir la guerre civile en France, et il présenta
la modération et l'oubli du passé, comme
les seuls moyens de calmer les esprits.

Après prétendus dangers de l'entrée à
Paris, le Duc de Wellington opposa l'abolition
formelle d'y Proclamer le Roi le lendemain même,
mais il adopta pleinement la nécessité de baser
la marche du gouvernement, sur la modération et l'oubli,
il jugea utile au bien des affaires que le Roi vît le
Duc d'Orléans, afin d'acquiescer une connaissance
plus exacte de l'opinion et ce monarque arrivé
à Arnouville, lui accorda une audience

particulière.

De retour à Paris dans la nuit, ce ministre fut impatiemment attendu par les membres du conseil, réunis aux Thuilleries de le matin, suivant leur usage, ils avaient plusieurs fois témoigné leur étonnement de ce retard, enfin vers les deux ou trois heures de l'après-midi, parut le président de la Commission.

Il débuta par annoncer qu'il n'y avait plus rien à espérer, que le Duc de Wellington lui avait déclaré que Louis XVIII entrerait sous deux jours à Paris; que M. Sogno-di-Borgo lui avait donné les mêmes assurances au nom de l'Empereur de Russie, et lui avait communiqué le paragraphe d'une lettre de M. de Nesselrode, et une dépêche de M. de Metternich toutes deux exprimant l'intention des Souverains alliés de ne reconnaître aucune espèce d'armistice, et de n'admettre aucune proposition qui n'aurait pour but le rétablissement du roi.

Dans l'audience qu'il avait eu de ce prince, le Duc d'Orléans déclara qu'il ne lui avait rien laissé ignorer de ce qui pouvait l'éclairer sur la véritable situation de la France; que le Roi l'avait écouté avec toute la marque de l'approbation la plus entière, et en quelque sorte comme l'interprète fidèle de ses intentions.

futures, toute idée de réaction fut écartée, tout²
oubli du passé fut promis, et quant aux
Exceptions annoncées par la proclamation de
Cambrai, elle furent représentées moins comme des
mesures de sévérité, que comme des occasions de
Clémence. Le Duc ajouta qu'ayant voulu traiter
la question relative à la cocarde tricolore,
toute négociation à cet égard avait été rejetée;
qu'il avait d'ailleurs pu s'assurer que sur ce
point l'opposition venait moins du Roi, et
des Princes, que de leurs entours, et il désigna
plus particulièrement le Prince de Calceyraud.

Ben que deux jours après, on ne put douter
que le président de la commission ne fût revenu
de cette conférence avec la certitude de faire partie
du ministère Royal, on remarqua dès lors qu'il
s'était abstenu de tout détail sur ce qui lui était
personnel.

Une communication du Gouvernement
aux chambres, était indispensable, elle recourut
à 5 heures une proclamation de la commission
aux français. on y exposait la conduite tenue
jusqu'aborn, et en exhortant la nation à la
tranquillité, on gardait le silence sur le souverain
qui devait régner en France.

Le Duc d'Orléans auteur de cette
pièce la signa seul. S'étant retiré pour la
rédiger dans un cabinet attenant à la salle du

Conseil, il écrivit peu d'instants après au Roi,
et s'adressant pour transcrire la lettre à un
secrétaire, il lui dit « qu'il ne la montrerait point
à la commission parce que cela entraînerait
« des débats qui n'en finiraient pas. » le secrétaire
ayant fini termina par la formule d'usage :
« Je suis de S. M. votre humble et très
obéissant serviteur. puis s'arrêtant, il regarda le
président pour savoir ce qu'il devait faire.....
oui, oui, dit le Duc, en secouant affirmativement
la tête, ajoutez-y et très fidèle sujet. »

La proclamation fut suffisamment présentée
à la chambre des représentants la portée de la cause
commune, aussi cette assemblée jugeant, qu'en son
existence seule, résidait l'espoir de son accomplissement
voulut se prononcer contre les actes qui pourraient
la dissoudre. un membre (Julien de la Droue, dit on)
dressa au même moment, dans une pièce voisine
de la salle, une protestation qui, ayant reçu
l'assentiment des membres les plus marquans
de l'assemblée, fut sur le champ présentée
délibérée, et adoptée avec acclamation, ou la
publie aussitôt sous la forme d'une déclaration

Elle reproduisit les principes contenus
dans la charte, et exprimait en outre les
demandes suivantes.

L'adoption par le Roi des couleurs
nationales. = Abolition de la Dîme, et de la

Noblesse ancienne et Nouvelle. = L'entier oubli
des opinions et des votes émis jusqu'à ce jour.

Le Préambule de cette pièce portait que :

« malgré l'occupation de la Capitale par la
« troupe des puissances alliées, la chambre des
« représentants n'en continuerait pas moins de
« siéger au milieu du habitant de Paris, ou la
« volonté expresse du Peuple avait appelé ses
« Mandataires. »

« Quelle place la confiance dans la
promesse positivement exprimée dans la
manifeste des puissances alliées, de respecter
l'indépendance de la nation. »

« Tout gouvernement, était il dit, qui n'aurait
d'autre titre que de l'acclamation, et la volonté d'un
part ou qui serait imposé par la force
n'aurait qu'une existence éphémère, et n'assurerait
point la tranquillité de la France ni de l'Europe. »

« Si ces bases pouvaient être reconnues ou
divulguées, la chambre persiste à l'avance à la face
du monde entier contre la violence et l'usurpation,
en confiant le succès de ses vœux à tous les cœurs
généreux, à tous les esprits éclairés, et à tous les
hommes jaloux de leur liberté, enfin aux
générations futures. »

Cette déclaration reçut une grande
publicité, et fut insérée dans le moniteur du
6 juillet le même jour, vers midi, dix Mille

Avant toute fois de se résoudre avec
si grave détermination le gouvernement voulut
avoir l'opinion des hommes les plus éclairés
de l'armée, et il donna ordre au Prince d'Anhalt
de convoquer un conseil de guerre pour prononcer
sur les moyens de défendre la Capitale. ce
conseil s'assembla le 1^{er} Juillet à la Pilette
où était le quartier général français, ou reconnut
unanimentement que l'état du retranchement et
armement de la ville était assez satisfaisant
quoiqu'Incomplet sur la rive droite de la Seine,
mais que sur la rive gauche, les moyens de
défense étaient absolument nuls, que l'armée
pourrait défendre mais non indéfiniment la
approche de Paris sur les deux rives; qu'elle
avait des munitions, mais qu'elle ne devait
pas s'exposer à manquer de vivres ou de
retraite; qu'enfin si contre toute probabilité,
l'armée était attaquée sur tout les points
à la fois, il y avait peu d'espoir de résistance,
et qu'en cas de réserve, on ne pourrait répondre
de sort de la capitale.

Le lendemain de la tenue de ce
conseil, les plénipotentiaires mandèrent qu'ils
n'avaient pu obtenir ni la réponse promise, ni
même de conférence, et le soir du même jour
le Duc de Wellington leur écrivit enfin que le
Maréchal de Luchès ne voulait point consentir

à conchure d'amistice.

Ce maréchal fit en effet connaître cette disposition au prince d'Ekunhel, dans une lettre qui contenait les personnalités les plus offensantes. « L'abdication de Napoléon, mandait il, n'est « joint un motif de cette hostilité puisqu'on « a proclamé son fils, et que les alliés exécutent « du Lion, toute sa famille. = Ne fléchissez « M^r. le maréchal, à ce que vous faites, et ne « plongez par une ville dans le malheur. « vous savez ce que le soldat est capable de « faire, si votre ville était prise d'assaut; nous « voulons entrer à Paris; c'est à Paris seul « que peut avoir lieu une suspension d'armes « assurée. Donnez vous prendre sur vous les « Malédiction de Paris, comme celles de Strasbourg.

Ces dispositions de l'étranger se joignit l'état de l'opinion dans le département du moy et de l'ouest, qui avaient presque généralement arboré le drapeau blanc; il flottait à Calais, à Orléans, et depuis le 20 Juin Marseille, s'était déclaré pour la cause Royale.

D'après ce concours de circonstances, le moyen du gouvernement était-il proportionné aux obstacles? ou avait inutilement déjà toute la voie des négociations, et qui ne sentait ni l'insuffisance de

faire usage, et elle fut rectifiée de la manière
suivante. « je n'ai pas besoin de vous dire, M^{or}
« Le Maréchal, que l'armistice que vous devez négocier
« doit être purement militaire, et ne doit contenir
« aucune stipulation politique, il serait convenable
« que la demande en fut portée par un général
« de l'armée, et un maréchal de Camp de la garde
« Nationale. »

au même moment, les plénipotentiaires
renouvelaient leurs Exortatives auprès du Duc
de Wellington. Dans une Conférence que ce général
eut avec eux à Gouesse le 5^{or} Juillet, il répéta
que: « Les Alliés ne prétendaient point
« s'opposer au choix d'aucun Souverain, ni intervenir
« dans ce choix; mais que son opinion, comme
« individu, était que Napoléon II ne pouvait
« offrir de sécurité à la France, ni de garantie
« à l'Europe, et que Louis XVIII dont il connaissait
« l'illustre caractère, était cependant le seul Souverain
« qui peut dispenser l'Europe de demander des
« garanties à la France. » Le Duc énuméra les
fautes du gouvernement Du Roi; il plaça au
premier rang. « J'avois donné entrée dans son
« Conseil aux princes de sa famille; = J'avois un
« ministère sans unité, et non responsable.
« = J'avois créé une maison militaire choisie
« ailleurs que dans les Solats de l'armée. = Je
« ne sùs par entendre de personne qui eussent

« un véritable intérêt au maintien de la charte.

Le Gouvernement français, en réponse au compte rendu de cette Conférence, manda à ses envoyés: « de distinguer la question politique de la question d'amnistie » et quant à l'objet de déterminer quelle était la famille souveraine qui pouvait convenir davantage à la nation, « qu'il était évident qu'en France on ne vouloit « pour des Bourbons. »

A cette dépêche du Baron Bignon, chargé du portefeuille des affaires étrangères, étaient jointes deux lettres du Duc d'Orléans, adressées en même temps au Duc de Wellington, et au Prince Glucher. Cette pièce est fort remarquable, mais elle devient piquante, en songeant au pottet qu'occupait huit jours plus tard, le personnage qui l'écrivit.

Le Duc d'Orléans débute par témoigner son étonnement sur le refus d'un amnistie. « Nos « Plénipotentiaires, dit-il, sont au quartier général « depuis le 28, et le premier juillet nous sommes « encore sans réponse positive. »

« Notre état de possession, notre état légal « qui a la double sanction du peuple et des « chambres, est celui d'un gouvernement ou le « petit fils de l'Empereur d'Autriche est le chef de « l'état, ainsi quoi de plus juste que de conclure « un amnistie? y a-t-il un autre moyen

« De laisser aux puissances le temps de s'expliquer,
« et à la France le temps de connaître les vœux
« des puissances? »

« La question est toute entière dans ce
« peu de mots; Napoléon a abdiqué comme le
« Désirait la puissance; la paix est donc rétablie;
« on ne doit pas mettre en question quel est le
« Prince qui doit recueillir le fruit de cette abdication. »

« Notre état de possession serait-il
« changé par la force? les puissances violeraient-elles
« leurs promesses; des promesses faites à la face
« du monde entier. »

Cette lettre qui traitait d'intérêts plus
politiques que militaires, restant réponse comme
la précédente, et l'assistance ne fut point accordée.

C'était faire connaître clairement qu'on voulait
décider la question par les armes, et cette hypothèse
dans l'état matériel des choses, ne donnait pas même
au gouvernement français la chance du hasard.

Nous avons fait connaître que les différents
points susceptibles de défense et notamment Paris,
avaient été en partie fortifiés. on avait aussi
coupé les routes de Sevier, et de St. Cloud, celui
de Neuilly était miné, de toutes parts on avait
creusé des fossés élevés des remparts et des
palissades, et à l'aide de ces fortifications de
campagne, on avait réussi à mettre partie de

l'immense enceinte de cette ville à l'abri d'un coup
de main; mais faute de temps, l'espace compris
entre la Barrière d'Enfer, la Haie de Haugirard
et la Seine, restait à découvert. pour y suppléer
on y porta la majeure partie des forces
disponibles. L'artillerie occupait le chauffe
de Mars, et la cavalerie tenait la Haie avec
le gros de l'armée, qui demandait à grands cris
la bataille.

Dans cet état de choses on commença
la faute militaire de laisser passer sans résistance
aux Prussiens, le Sout du Sec, près S. Germain
et de ne pas profiter du succès du Général Piré
pour les rejeter sur la rive droite, et de tirer vers
le 1^{er} Juillet à Versailles. Cette manœuvre leur
ayant rendu maître des hauteurs de Meudon,
de Mont rouge, et de Chatillon, gêna toute la
disposition en donnant à l'ennemi le moyen
de pousser des parties sur toute la communication
de la rive gauche. Dès lors la défense même
instantanée de Paris devint impossible; car le
nombre revers adujé sous ses murs faisait entrer
l'ennemi de vive force dans la ville et l'exposait
pas à au pillage et à la destruction. Le
Maréchal Blücher sentit tous les avantages de
sa position, aussi fut-il aisé de prévoir que toute
négociation serait déclinée aussi longtemps que
Paris ne serait pas occupé.

avant l'envoi la réponse du Maréchal Prince
Blücher, auquel il avait soumis leur proposition.
Le maréchal admit aussitôt le plénipotentiaire
M. M. Le Baron Rignon, le Comte De Drouy, préfet
du département de la Seine, et le Général Comte
Guilleminot, chef de l'Etat-major de l'armée, qui
sous la direction du Prince D'Schumbel, entreprirent
immédiatement la négociation.

Par une convention signée le 3 Juillet,
au château De St. Cloud, la question politique
restait indécidée; Paris ouvrait ses portes aux alliés
dans l'espace de trois jours, et les différents corps
français se retirèrent au delà de la Loire, avec leur
Etat-major, leur administration et leur matériel.

Il s'agissait encore de disposer cette armée,
à laquelle tout motif de détermination tiré de
l'urgence des circonstances s'échappait, à se résigner
à de si pénibles conditions, elle était forte seulement
de soixante Mille hommes, mais ce qui la rendait
redoutable c'était les souvenirs de gloire et
l'exaltation de ce homme qui, devenu l'unique
espoir de leur parti, ne demandait qu'à en venir
aux mains. cette tâche difficile, d'exécuter la
convention fut confiée au Prince D'Schumbel. le
dépouillement du trésor ajoutait encore aux
embarras; quelques fonds restant à la caisse de
la police furent distribués à des officiers blessés
et sans moyen, mais le mécontentement éclatait

dans le corps par l'impossibilité de payer le
solda qui était arriéré. Le Prince d'Ekmutel
ayant impérieusement demandé à la commission
d'y pourvoir pour commencer, et assurer le
mouvement rétrograde sur la Loire, on y ourut l'avis
de prendre les fonds de la banque, la plus
pressante nécessité avait seule fait songer
à ce moyen extrême. ce fut le Duc de Vicence
qui, par une opposition inflexible le fit
abandonner; il proposa de demander au
commerce de Paris, par voie de négociation, et à
titre d'avance, les fonds dont on avait besoin. on
s'adressa alors à la maison Lafitte qui versa
au trésor à l'heure même, et sans intérêt une
somme de Trois Millions de francs; le soldat
reçut un mois de solda, et l'armée s'ébranla.

Cependant la majeure partie des officiers
se trouvant sans nul moyen d'existence, gémissait
et redoutait l'avenir. ce homme blessé de la guerre
dans leur opinion et dans leur intérêt,
n'admettaient que le désespoir pour sortir de
leur situation, et ils persistaient à repousser
avec obstination la possibilité du retour du
Nôir. ils ne voyaient qu'un heurre dans les
espérances de l'oubli du passé. tous pensaient
que le premier acte d'obéissance à la Cour Royale préparait
leur humiliation future, et il s'offensait autant
du mot de soumission que de celui de pardon.

Enfin on ramena le meilleur citoyen, on
persuada le esprit le plus sage; on gagna
même quelques uns des plus exaltés, car le moyen
le plus divers furent employés à dompter ce
Courage inflexible.

L'occupation de la Capitale par les
Étrangers prouvait l'armée de sa plus importante
ressource. Sa véritable force, celle de l'opinion,
devait surtout s'en ressentir. Mille circonstances
s'opposaient à ce que les chambres se
transportassent hors de Paris, et l'armée
l'évacuant, elle ne pouvait continuer d'y siéger.
Le gouvernement perdait tout centre, et toute
unité. L'ennemi au contraire dont les forces
étaient si supérieures à celles qu'on pouvait lui
opposer, était au cours de la France, et loin de
l'allentir ses efforts par le succès, il les renforçait
chaque jour, et porta progressivement dans
cette invasion le nombre de ses soldats jusqu'à
Douze cents mille hommes.

Ces résultats étaient en commun prévus,
et cependant le langage, la marche du gouvernement
provisoire, demeuraient les mêmes, on ne peut
citer de sa part aucune tentative de transaction avec
la cause Royale. Cette conduite tenait à des
espérances qu'il nourrissait encore..... elles
reposaient sur des communications qu'on avait eu
postérieurement au 20 mars avec l'Autriche et la

Russie; ces puissances tout en se prononçant
formellement pour le renversement de Napoléon
étaient tout à fait indifférentes au choix du souverain
qui lui succéderait. c'est ce qui résulte d'une
Correspondance non officielle, mais avérée, et
dans le détail de laquelle il conviendrait peut être
d'entrer.

Du le mois d'avril, et avant que
Napoléon eût pu organiser son armée, un
homme fut envoyé secrètement à Paris, par le
Prince de Metternich; il était adressé par une
grande maison de banque de Liège, à rue du
même rang à Paris, et portait une lettre du Prince
de Metternich au ministre de la Police, lettre
insignifiante en apparence, mais dont le vrai
motif était exposé en ces termes sympathiques dans
les investigations. Napoléon, instruit de l'arrivée
de cet individu, le fit arrêter et interrogé par
le Chef de Police Réal. il convint de s'être
chargé d'une lettre de M. de Metternich pour le
Duc d'Orléans, mais il affirma qu'il ignorait
son contenu, Napoléon fit venir le Duc d'Orléans.
ce ministre ne désavoua pas la lettre mystérieuse;
il convint même en avoir reçu une semblable
avant le Retour de Napoléon en France; quant
à celle dont il était question, il prétendit que les
procédés en usage n'ayant pu réussir à en
faire reconnaître les caractères, on en avait

la voye des armes? si par une hypothèse hors
des probabilités l'ennemi étranger étoit anéanti le
gouvernement retrouvait dans l'esprit de parti un
ennemi intérieur non moins redoutable puisqu'il
menaçait la France d'une guerre civile générale.

L'Armée importait fort dans une telle
conjoncture, deux des membres de la commission,
Le Lieutenant Général Curatier Carnot, et Grenier,
s'étoient joints aux commissaires nommés par les
chambres, pour la visiter; elle paroissoit être dans
la disposition la plus favorable; mais bien
qu'on ne peut douter du dévouement du soldat, on
commencoit à distinguer dans les chefs des nuances
d'opinion suivant leurs intérêts, leurs craintes, ou
leurs espérances personnelles; et tandis qu'un timon
des affaires, un petit nombre d'hommes bien
intentionnés opposoit courageusement la prudence
à la mauvaise fortune, ce même homme
encourroit le blâme, l'opposition, la haine même
irrésistible violente et passionnée. on rapporte que
le Lieutenant Général Dandanne, dit depuis: "Je
ne me reproche qu'une faute, c'est de n'avoir pas
brulé la cervelle au Prince d'Orléans; je
l'aurais fait il y a dix ans; mais à présent je ne
suis plus jeune."

La Commission devoit prendre une
résolution décisive. elle consulta une dernière fois

le homme le plus expérimenté de l'armée, et
particulièrement le Maréchal Duc de Salmatic,
et Comte Gouvion de S. Cyr qui reconnurent
l'insuffisance du moyen de défense, et la nécessité
d'évacuer Paris, tant dans son propre intérêt que
dans l'intérêt général, mais en même temps qu'on se
disposoit à abandonner la capitale, sous la
garantie d'une capitulation, en cas de refus on se
préparoit aussi à la défendre. Les Evénements se
succédèrent avec tant de rapidité qu'une affaire
générale devenoit inévitable; la commission
autorisait le Prince d'Éckmühl à traiter d'un
armistice, quand nos plénipotentiaires se
présenterent les tirailleurs de deux armées avoient
commencé leur feu. on le fit aussitôt cesser; le
Général Berest commandant le avant poste
français demanda au général Russe de Zittou
qu'on cessât les hostilités mais ce dernier se
refusa comme n'étant pas autorisé à l'accorder.

« Je n'ose dit-il dans sa lettre annoncer cette
« demande à S. A. le Maréchal Prince d'Éckmühl,
« mais cependant si les députés du gouvernement
« déclarent à mon aide de Camp le comte
« Westphalen, qu'ils veulent rendre aujourd'hui la
« ville, et que l'armée française veut se rendre,
« j'accepterai une suspension d'armes. »

Le Général Russe demandait aussi
que les troupes envoyées françaises attendissent aux

Prussiens entrèrent dans le Carrousel, et s'établirent
sur cette Place. un feld Jager (simple Courrier)
en casquette, se presenta à la Salle de séances
de la commission qui était assemblée, et invita
pour parler au Président de la part du Maréchal
Blucher. Ce singulier envoyé ayant été introduit
remit une lettre de ce maréchal, qui imposait la
ville de Paris à une Contribution de Cent millions
en argent, et à des fournitures montant à une
somme à peu près égale, au même instant les
troupes Prussiennes forcèrent le château, malgré
la protestation du commandant de la garde de la
garde nationale. Plusieurs officiers supérieurs
furent envoyés au général Prussien mais ce
fut aussi inutilement qu'ils invoquèrent la
convention du 3 juillet, contre cette violation.
La commission jugeant de son honneur quelle ne
pouvait plus être qu'un instrument d'oppression
pour ses concitoyens, se détermina sur le champ
à se dissoudre. elle manda le Prince d'Aling
commandant en chef de la garde nationale, lui
prescrivit toutes les mesures d'ordre qui pouvaient
assurer la tranquillité de la ville, et se sépara
après en avoir préservé les différents autorités.

Elle adressa, à cet effet, un message
aux deux chambres, dans lequel elle disait

" Les Ministres et les généraux de
l'Empire ont déclaré que tous les

Souverain s'était engagé à replacer
Louis XVIII sur son trône, et qu'il devait faire
ce soir ou demain son entrée dans la capitale. »

« Le Groupe étranger vient d'occuper
le Châtelet, ou siège le gouvernement, nous ne
pouvons plus que faire des vœux pour la patrie, et
nos délibérations n'étant plus libres, nous croyons
devoir nous séparer. »

Quasitôt après la réception de ce message à
cinq heures du soir, la chambre de Louis leva la séance;
celle des représentants qui, malgré la dissolution de la
Commission, était restée assemblée fort avant dans
l'après-midi, se disposait à se réunir le lendemain
8 Juillet, mais dès 6 heures du matin M. De Caze
alors adjudant de la garde Nationale de Paris,
secondé par quelques hommes de sa compagnie,
vint à la salle des représentants, se fit remettre
les clefs par le concierge, et plaça une garde à
la porte. Les Membres de la Chambre se
présentèrent successivement dans la matinée,
mais trouvant la salle fermée, ils se dispersèrent.
à trois heures le soir entra à Paris.